HARANGVE DERNIERE des DeputeZ de l'Assemblee de Nismes, au Roy, prononcee par la bouche du Sieur de Berteuille à la Roche-foucaut, le 3. Ianuier, 1616.

SIRE,

Il y à quelque temps que l'assemblee de vos subiets de la Religion, a supplié Monseigneur le Prince de vouloir rapporter tous ses conseils, deliberations & actions à la Paix de cest Estat, & pour cest effect de vouloir deputer comme nous vers vostre Maiesté pour la supplier tres-humblement d'auoir pitié de son peuple. & de vouloir par le moyen d'vne bonne paix espargner le sang de vos subiets.

L'impatient desir de voir achemi-

ner vn si bon œuure, à fait que ladite Assemblée nous a deputez auãt la responce de Monseigneur le Prince, lequel nous auons trouué s'estre desia mis en ce deuoir, & nous, Sire, pour ce mesme subiect venons apporter aux pieds de Vostre Majesté les supplications tres-ardentes de vos tres-humbles, & tres-fideles suiets de la Religion.

Sire, tandis que le Ciel est ouuert à la priere, il ne se ferme point aux benedictions, celle-cy descendante de Dieu sur nous, cepẽdant qu'auec le zele, celle-là monte de nous â Dieu. Aussi, Sire, l'honneur que nous auons maintenant d'estre escoutez de V. M. qui est la vifue image de Dieu sur ces peuples, & de pouuoir verser en son seing nos tres-humbles & reiterees supplications, nous a fait esperer que nos paroles

entrans en ſes oreilles, feront ſortir de ſa bouche des paroles de bienveillance, & de paix pour ſes ſujets.

Sire, la viue apprehenſion que nous auons des maux qui menacẽt ceſt Eſtat, qui ne peut eſtre esbranlé que voſtre auctorité n'en reçoiue de la damnation, & nous vne extreme ruyne, nous fait ſupplier treſhumblement V. M. d'y vouloir apporter les remedes conuenables, & pour ſa Iuſtice, & pour ſa bonté, deuant que le mal ſoit deuenu tel, qu'il ne puiſſe reſiſter aux remedes.

Aux affaires de ce monde il y en a certaines bonnes eſtablies, que qui les veut porter au delà, les peut difficilement ramener à leur aſſiette. Au mouuement de ceſt Eſtat, il eſt à craindre, que les humeurs ne s'eſchaufent, iuſques à tel degré qu'il ſoit difficile de le remettre au iuſte

point de leur repos, les vouloir pousser aux extremes, c'est en rendre les euenements douteux, desquels le plus certain sera tousiours la desolation inéuitable de vos Royaumes. Vaincre mesme par V. M. c'est perdre, & les lauriers les plus verdissans que ses mains puissent recueillir de telles victoires, ne seront que de lamentables Cyprez. Car tous ceux qui se porteront aux armes tant d'vn costé que d'autre, les peuples qui gemissent soubs la frayeur, & les sentimens de tant de calamitez, Sire, dis-ie sont tous vos hommes, tous sont vos peuples, & tout le sang qui se respandra sortira des veines du corps de cest Estat, dont V. M. est le chef.

Sire, pardonnez au zele qui nous emporte, lors qu'il est question du bien de vostre seruice, & si nous

oſons dire que les remedes à ces maux ſe doiuent pluſtoſt arracher dans voſtre prudence, que dans vos armes, & que tels remedes apportent plus de fruit& de gloire, que les conſeils violens de ceux qui preferent leurs intereſts particuliers, au ſeruice qu'ils doiuent à V. M. eſſayent d'allumer voſtre courroux cõtre vos fidelles ſuiets, ſans eſpargner meſmes ceux qui ont l'hõneur d'eſtre de voſtre ſang, & s'efforcent par ce moyen d'auancer leurs deſſeings, cependant qu'ils croyent que l'aage tendre de V. M. leur en donne quelque loiſir.

Sire, nous ſçauons auec eux que la nature a donné de certains degrés aux hommes pour croiſtre, & que le plus haut ſe polit encores par experience, mais nous ſçauons auſſi que l'œil diuin qui eſclaire à la naiſ-

ſance des grands, lors leur inſpire des ames genereuſes & plus fortes qu'au reſte des hommes pour pouuoir pluſtoſt & plus ſagement s'acquitter des grandes charges qui leur ſont commiſes, & regir les peuples qui leur ſont aſſubietits.

Sire, lors que V. M. daignera prendre la peine de reconnoiſtre, elle meſme ſes grandes & importantes affaires, d'eſcouter les plainctes de ſes ſubiects, d'entendre leurs tres-humbles ſupplications & remonſtrances, & vouloir eſtre informee des deſordres qui ſont en sõ Eſtat, deplorez par les douleurs communes, & celez pour la pluſpart à V. M. ou elle deſcouurira les ruines du mal, & en reconnoiſtra la cauſe, & lors s'il luy plaiſt, elle prendra les bons & ſages conſeils de la Reyne ſa mere, des Princes &

Officiers de ſa Couronne, & de ſes anciens & fideles Conſeillers, non intereſſez en ceſt affaire pour apporter vn bon ordre à ces deſordres: & à ces maux des ſalutaires remedes, Sire, qui calmeront ces orages par vne tranquilité publique, apporteront à V. M. vn affermiſſement en ſon auctorité Royale, vne force à ſon ſceptre, en l'amour de ſes ſuiects, & à ſon nom vn glorieux titre de ſage, d'Auguſte, de grand, & de pere de ſon peuple.